

DEPARTEMENT  
des  
YVELINES  
ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

N°23/057  
MAIRIE de MAISONS-LAFFITTE  
-----  
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
-----

**OBJET :**

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS –  
ELECTION D'UN PRESIDENT (10)**

**Date de convocation :**

20 juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 35

Présents : 30

Représentés : 4

Votants : 34

*Séance du 26 juin 2023*

L'an deux mil vingt-trois, le 26 juin, à 19 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Jacques MYARD, Maire.

**PRÉSENTS** : Jacques MYARD, Maire (sortie points n°33 et 34),

Brigitte BOIRON, Philippe BOUVIER (sortie point n°33), Sandrine COUTARD, Serge GODAERT (sortie point n°33), Marie-Liesse SALIN, Gino NECCHI, Ingrid COUTANT (sortie point n°33), Claude KOPELIANSKIS, Béatrice VIVIEN, Franck LELIEVRE (sortie point n°33), Anne VUAILLE, Marie-Odile COLATRELLA, Charles-Philippe MOURGUES, Magali NICOLLE, Yann QUENOT, Sylvie DUFLOT, Régis PHILIPPON, Monique LAHEURTE, Anne BAILLY, Patrice COSTE, Marie-Sophie DE PONTAUD.

Janick GEHIN (arrivée 21h40 point n°25), Charles GIVADINOVITCH, Anne LAVAGNE (sortie point n°33), Philippe LIEGEOIS, Valérie SINGER, François DREUILHE, Tania GUNTHER-FUMAT, Nicolas LJUBENOVIC, Amélie THEROND KERAUDREN.

**ABSENTS EXCUSÉS** :

Véronique BERTRAN DE BALANDA, Arthur DEHAENE, Marie-Alice BELS, Jean-Claude GIROT.

**DELEGATIONS** :

Par application de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont déclaré par lettre, déléguer leur droit de vote :

Véronique BERTRAN DE BALANDA à Brigitte BOIRON  
Arthur DEHAENE à Yann QUENOT  
Marie-Alice BELS à Jacques MYARD  
Janick GEHIN à Tania GUNTHER-FUMAT jusqu'à son arrivée.

**SECRETAIRE** : Yann QUENOT est nommé SECRETAIRE DE LA SEANCE.

Le Conseil municipal,

SUR proposition du Maire ;

VU l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « *dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil municipal élit son Président.* » ;

- **PROCEDE** au scrutin secret à l'élection d'un président

Nombre de votants : 34

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 34

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 34

A obtenu : 34 voix – Brigitte BOIRON

Brigitte BOIRON est élue en qualité de Président pour le débat et le vote du Compte Administratif de la ville et des budgets annexes de gestion de l'eau potable, de gestion de l'assainissement, de gestion des eaux pluviales urbaines, du lotissement du rond sévigné et parcs de stationnement.

Le Maire de la Commune de Maisons-Laffitte certifie que la présente délibération a été adoptée par le Conseil municipal le 26 juin et publiée le 29 juin 2023.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,